

## COMITE DE SELECTION.

Sur proposition de l'honorable M. Dandurand les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: L'honorable sir James Loughheed, C.C.M.G., les honorables messieurs Belcourt, Barnard, Daniel, Prowse, Robertson, Tanner, Watson, Willoughby, et l'auteur de la motion, ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne au mardi, le 14 mars, à trois heures de l'après-midi.

## SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du mardi, 14 mars 1922.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi.

Prières et affaires de routine.

PRESENTATION D'UN NOUVEAU  
SENATEUR

L'honorable Gustave Boyer, de Vaudreuil, est présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable J. P. B. Casgrain.

DISCOURS DU GOUVERNEUR  
GENERAL

Le Sénat prend en considération le discours prononcé par le Gouverneur général au début de la session.

L'honorable ARCHIBALD B. McCOIG propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général lui offrant les remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours que Son Excellence a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. Il s'exprime ainsi:

En proposant ce vote de remerciements à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du trône, je veux tout d'abord offrir à l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Dandurand) ma gratitude et celle de mes commettants, pour l'honneur qu'il m'a conféré en m'appelant à présenter cette motion.

Je veux aussi offrir mes sincères félicitations au premier ministre du pays. Après avoir expliqué son programme dans toutes les parties du Dominion, il vient d'être élu au poste le plus honorable que le peuple

L'hon. M. DANDURAND.

canadien puisse accorder. Il mérite aussi d'être félicité pour avoir su s'entourer de conseillers et de collègues aussi capables, des hommes d'Etat aussi remarquables pour l'aider à diriger les affaires du pays.

Je désire aussi complimenter l'honorable sénateur qui a été élu président de cette Chambre. La nouvelle de son élection fut accueillie avec joie par nous tous. Je ne dois pas oublier d'exprimer notre gratitude, et je me fais ici l'écho des sentiments de tous les membres de cette Chambre, pour la bonne fortune que nous avons d'avoir parmi nous des parlementaires aussi distingués que l'honorable ministre dirigeant les forces du gouvernement et l'honorable chef du groupe anti-ministériel. Nous sommes heureux de compter au nombre des sénateurs ces honorables messieurs qui ont la réputation d'être non seulement d'éminents citoyens, mais encore d'habiles hommes d'Etat, et nous espérons que la Providence nous les conservera encore longtemps pour leur permettre de continuer à donner à l'Etat et au pays les précieux services qu'ils sont capables de rendre.

Le discours du trône traite de plusieurs questions. Il fait d'abord mention du malaise qui existe parmi nous et de l'aide qu'il faut apporter à la solution des problèmes de la question ouvrière.

Je crois exprimer les sentiments de cette honorable Chambre en disant que nous sommes fortunés d'avoir à l'heure actuelle un ministre du Travail si capable et connaissant si bien, dans tous leurs détails, les grands problèmes de la question ouvrière qui seront soumis au Parlement. Il nous est aussi très agréable et très avantageux de compter au nombre des sénateurs l'ancien ministre du Travail (l'honorable M. Robertson) qui connaît bien les questions ouvrières et dont les conseils et les suggestions nous aideront à comprendre ces questions quand elles seront débattues dans cette Chambre.

Le discours du trône nous apprend que des changements seront apportés au tarif des douanes au cours de cette session. Puis-je exprimer l'espoir que ces changements, quelle que soit leur nature, seront effectués dans l'intérêt de la masse de notre peuple et contribueront à réduire le coût de la vie, venant par là en aide à cette classe d'individus auxquels nous portons le plus grand intérêt.

Le projet de convoquer en conférence les administrateurs de nos voies ferrées pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de réduire les taux du transport des premières nécessités de la vie, recevra l'approbation générale. Etant donné que dans un avenir rap-